



VILLE
d'AUVERS-SUR-OISE
95430

Téléphone 01 30 36 81 93
Télécopie 01 30 36 83 51
SERVICES TECHNIQUES
IM/FC/VL
N° 17.174

ARRÊTÉ MODIFIANT TEMPORAIREMENT LA
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
05 RUE FERDINANT MESNY
DU 04 DÉCEMBRE 2017 JUSQU'AU 07 FÉVRIER 2017

Isabelle Mézières Maire d'AUVERS-SUR-OISE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement ses articles L 2212-1 à L 2213-2 relatifs aux pouvoirs généraux du Maire,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande formulée par la Société GAGNA, en date du 17 novembre 2017,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement, afin de faciliter les travaux de terrassement pour branchement électrique 20 ml pleine terre, 05 rue Ferdinand Mesny ,

ARRÊTE

Article 1 : Les travaux de réalisation de terrassement pour branchement électrique 20 ml pleine terre seront réalisés du 04 décembre 2017 jusqu'au 07 février 2017, au 07 rue Ferdinand Mesny, par la Société GAGNA, Zac de Mercières, Zone 3, 60202 Compiègne ;

Article 2 : La circulation se fera par demi-chaussée ; réglementée manuellement ;

Article 3 : La vitesse sera limitée à 30km/h ;

Article 4 : Le stationnement sera strictement interdit de part et d'autre de la chaussée et sur 50 mètres du chantier pendant toute la durée du chantier ;

Article 6 : Les agents évoluant, sur le chantier seront munis de gilets fluorescents ;

Article 7 : La signalisation sera mise en place par la Société CAGNA de Compiègne exécutant les travaux et devra être conforme à la réglementation en vigueur relative à la signalisation temporaire ;

Article 8 : Le non respect d'une des clauses du présent arrêté entraînera la suspension immédiate des travaux ;

Article 9 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'AUVERS-SUR-OISE,
 - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de MERY-SUR-OISE,
 - Monsieur le Directeur de l'Entreprise CAGNA de COMPIEGNE,
 - La Direction Générale des Services de la Ville d'AUVERS-SUR-OISE,
 - Monsieur l'Agent de Surveillance des Voies Publiques d'AUVERS-SUR-OISE,
- chacun en ce qui le concerne étant chargé de l'exécution de celui-ci.

FAIT à AUVERS-SUR-OISE, le 06 juillet 2017

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise

